

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	65 (1977)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Quand le parti socialiste valaisan joue la Dame de coeur : Gabrielle Nanchen
<b>Autor:</b>	Bruttin, Françoise / Nanchen, Gabrielle
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-274914">https://doi.org/10.5169/seals-274914</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quand le parti socialiste valaisan joue la Dame de cœur : Gabrielle Nanchen



*Le Valais a le goût du mythe, de la légende et de l'épopée. Il pratique avec ferveur le culte des saints. Mais, dans ses accès de rage ou ses coups de cœur, il est aussi prompt à porter ses héros aux nues que ses damnés aux enfers.*

*Et le Valais s'est toqué de Gabrielle Nanchen, nouvelle figure de proue du parti socialiste valaisan. Après le vieux lion, Charles Dellberg, et le jeune loup, Claude Rouiller, serait-il venu, le temps des sirènes ?*

*Car, en portant Mme Nanchen, conseillère national, comme candidate au Conseil d'Etat, son parti savait, d'emblée et avec certitude, que quel que soit son score électoral, elle n'y siégerait pas. La constitution valaisanne prévoit, en effet, pour une répartition équitable des régions, qu'un seul conseiller d'Etat peut être élu par district. Or Mme Nanchen se présentait dans celui de Sierre, siège de M. Antoine Zufferey, chef du département de l'instruction publique et membre du PDC, qui draine le 60% des voix. Il était élu, contre toute défense.*

*Pourquoi ce coup d'épée dans l'eau ? — Au printemps, chaque quatre ans, le canton élit, à la même date, et son gouvernement et sa chambre des députés. En 1973, le parti socialiste n'avait, au premier tour, présenté aucun candidat au Conseil d'Etat. En conséquence, il perdit quatre sièges au parlement. Cette année, Gabrielle Nanchen ayant rallié ses troupes à son panache, a fait le plein des voix et son parti a regagné le bastion perdu... Ruse tactique de bonne guerre et qui fut un triomphe personnel pour la candidate.*

*Mais qui êtes-vous donc, Madame, pour oser défier MM. nos Conseillers d'Etat et les soumettre à un cruel scrutin de balottage ? Puis, ayant battu, nettement et par deux fois, notre très puissant chef des départements de la santé publique, justice et police, vous en retournez paisiblement à l'étude de vos dossier, en vue de la prochaine session parlementaire... Une marionnette, agitée un instant par le parti ?... Une passionnaire qui a galvanisé le peuple des dizaines ?*

*Curieuse, je suis allée à Igogne, rencontrer la camarade, dans sa maison qui domine les plans successifs des vallons et des collines jusqu'aux brumes de la vallée du Rhône. Et j'ai été reçue par la maman de Monique, 7 ans ½, et Nicolas, 6 ans ½.*

*« J'ai renoncé à mon métier d'assistante sociale pour me consacrer à ma famille », me dit-elle en me les présentant. « Ce choix, je voudrais que toutes les femmes puissent le faire. Qu'en toute liberté, morale et matérielle, elles aient la possibilité d'opter pour la poursuite de leur activité professionnelle ou pour l'éducation de leurs enfants. Que l'aménagement des postes de travail et des horaires leur permette de concilier les deux, si elles le désirent. Avec mon parti, je lutte pour que la mère ou le père obtienne une compensation de salaire, lors de l'arrêt du travail en cas de naissance, pour leur permettre d'assurer pendant une année la garde de leur enfant au foyer, sans trop déséquilibrer leur budget. »*

*— Si vous avez, madame, renoncé à votre profession, il semble que vous vous soyez engagée, corps et âme dans l'activité politique.*

*— Je suis inscrite au parti socialiste depuis 1967. Car ses options fondamentales correspondent à mes convictions personnelles, à mon désir de lutter contre les inégalités et les injustices sociales pour promouvoir une société qui donne à tous les mêmes chances d'épanouissement et le soutien nécessaire aux plus faibles.*

*En 1971, le parti socialiste valaisan — comme les partis bourgeois — cherchait fièreusement « la femme » qui ferait voter les femmes, lors des premières élections communales, cantonales et fédérales auxquelles elles participaient. Il s'en vint prier Mme Nanchen de se porter candidate au National... Je demandai réflexion. Puis j'acceptai. Par idéal, et pour faire progresser en Valais la cause du socialisme, grâce à l'électorat féminin.*

*Par sport, aussi. Car les courageuses kamikazes qui prirent part aux premières campagnes, s'attaquaient aux privilégiés des frères et des maris, rejetons des clans traditionnellement au pouvoir ou tribuns des partis. Ni les stratégies, ni les pontifices n'imaginaient qu'elles parviendraient à tirer leur épingle du jeu. Or, Gabrielle, au nez et à la barbe de son collistier, enlevait le siège, avec 43 voix d'avance. Le Valais salut sa première élue au Conseil national.*

*« Accident de parcours », ruminait les leaders et les sachems, tous ceux qui voulaient faire rentrer dans le rang les quelques écervelées qui croyaient avoir conquis, de haute lutte, leurs droits à la parole et à l'action politique.*

*« Que nenni ! Messieurs. Que nenni ! » En 1973, Mme Nanchen vit son mandat massivement confirmé et son parti progressa de façon spectaculaire. Le statut d'homme politique lui était définitivement reconnu.*

*Car, durant ces quatre années, elle n'avait ménagé ni son temps, ni sa peine. Participant aux manifestations, animant les meetings, donnant des conférences, elle devint le porte-parole itinérant du parti socialiste valaisan. Sa voix, son visage, ses idées devinrent familiers aux auditeurs, aux téléspectateurs : débats, tables rondes, interviews, Mme Nanchen, avec une assurance tranquille et de vives reparties, ne se laisse démonter ni par les questions insidieuses, ni par les attaques subtiles, menant calmement son combat contre les discriminations, contre les injustices, pour une politique plus sociale, plus humaine. Elle s'y acquiert autant d'estime que de suffrages.*

*« C'est un métier qui s'apprend », dit-elle avec un sourire. « Et c'est le rôle du*

*parlementaire que de lancer des idées nouvelles qui, au cours des discussions, bousculent peu à peu les idées réfutées... »*

*Le domaine parlementaire est si vaste qu'il faut savoir s'y choisir un lopin. Mme Nanchen, fidèle à ses options, a choisi de se spécialiser dans les questions relatives à la condition féminine — solidarité oblige — et à la politique sociale en général : assurances sociales, conditions et durée du travail, situation des émigrés.*

*« Au sein des commissions de mon parti, il n'y a pas de ségrégation à l'égard des femmes, pas de favoritisme non plus. Nous sommes traitées en égales. Mais il y a parfois, entre hommes et femmes, des disparités de point de vue énormes, inconciliables... »*

*Le groupe socialiste des chambres fédérales a délégué Mme Nanchen dans de nombreuses commissions parlementaires ad hoc ou permanentes. « J'ai rarement présidé. Je préfère pouvoir prendre part librement à la discussion et exprimer mes vues. Mais j'ai souvent été désignée comme rapporteur du groupe ou de la commission, devant le plenum : pour la coopération technique, Seveso. La solution du délai, la compensation du revenu des parents en cas de naissance, le cautionnement dans les régions de montagne, etc. C'est un travail passionnant qui demande beaucoup de temps. Il faut, évidemment, connaître à fond son dossier, tenir compte de toutes les opinions émises et trouver un équilibre entre les diverses tendances. »*

*Sessions ordinaires, sessions extraordinaires, séances des commissions, étude des dossiers, activités au sein du parti : un parlement de milice exige beaucoup de la part de ses membres. Mais, à la voir et à l'entendre, il semble que Gabrielle Nanchen ait heureusement concilié sa vie familiale et son activité politique. Présente à son foyer, mais ayant su laisser la porte ouverte. Assez généreuse pour se mettre à la disposition de son parti, et intrépide pour partir en campagne, du caractère et des convictions pour décider l'électorat, une solide formation, de l'intelligence et des talents pour remplir brillamment un mandat astreignant et lourd de responsabilités.*

*Tous ceux qui veulent abolir les privilégiés des clans, des tribus, des familles, battre en brèche l'écrasante citadelle de la majorité, ceux-là ont voté Gabrielle Nanchen, la Dame sans peur et sans reproche. Ces Valaisannes et ces Valaisans ont mis en elle leur confiance ; elle le sait.*

Françoise Bruttin

## Information professionnelle de l'ASF

### La tapissière-décoratrice



Les quelques questions qui suivent permettront à nos jeunes lectrices de faire le point de leur intérêt pour le travail artisanal :

— Préférez-vous confectionner un objet utile plutôt que de lire un roman ?  
— Aimez-vous travailler de vos mains, avec ou sans outils ?  
— Aimeriez-vous aménager vous-même un coin de votre chambre et le décorez ?  
— Aimez-vous les après-midi d'école consacrés au bricolage et aux travaux manuels ?

— Avez-vous déjà observé un tapisseur au travail ? Cela vous a-t-il intéressée ?  
— Aimez-vous les matériaux tels que

le bois, les étoffes, les papiers peints, les tapis ?

Ces quelques questions doivent vous donner matière à réflexion et vous donner quelques indications quant à vos goûts et à vos aptitudes pour le travail artisanal. Pensez aux travaux artisanaux que vous avez eu l'occasion de réaliser durant vos loisirs : les avez-vous réussis ?

#### L'atmosphère du logis

C'est à la tapissière-décoratrice que revient une grande partie du mérite d'un intérieur harmonieux et réussi. Sa clientèle sait apprécier un aménagement personnalisé.

Son travail est très varié, puisqu'il va du rembourrage des sièges (canapés, fauteuils, chaises) et des meubles de repos

(lits, divans, mèridiennes) à la confection et à la pose des rideaux et tentures, à la décoration des sols et des murs. Les travaux de couture sont en général confiés à l'atelier de couture ou à une courtepointrière.

#### Le travail en atelier

La réfection des meubles rembourrés requiert toute une série de travaux dont il faut acquérir la technique : sanglage, pose du matériel de fond, pose et guindage des ressorts, pose de la toile forte, travaux de façonnage, piquage et mise en blanc, enfin, coupe, ajustage et pose de l'étoffe et des articles de finitions (clous dorés, passementerie). La tapissière-décoratrice confectionne également des coussins, des matelas, des couvertures piquées; on peut peut aussi lui demander de refaire de la literie.

#### Chez le client

La tapissière-décoratrice s'occupe des rideaux, des stores, des vitrages, des moquettes. Elle prend les mesures chez le client, dessine les croquis de la réalisation projetée qui sera exécutée en atelier. Elle monte toutes sortes de rideaux, des plus simples aux décorations de style les plus élaborées. Si les travaux de tentures et de pose d'étoffes murales ne sont plus très fréquents, il faut néanmoins apprendre à les exécuter. Les tissus utilisés étant très coûteux, il faut apprendre à travailler de manière soigneuse, propre et précise.

Les travaux de revêtement de sols sont très variés : pose et dépose de tapis de fond, de passages, de linos et autres sols.

#### Formation

L'apprentissage dure 3 ½ ans chez un maître tapissier ou dans un atelier d'une certaine importance. Les travaux appris

vont des plus simples — au début de l'apprentissage — aux plus élaborés, par ordre de difficulté croissant. Durant la 3ème année et surtout au cours du dernier semestre, les apprenties apprennent à travailler seules en atelier et chez le client. Les cours théoriques à l'école professionnelle complètent leur formation. Celles qui sont particulièrement douées peuvent suivre un jour hebdomadaire supplémentaire de cours professionnels et de culture générale.

La candidate qui a passé avec succès ses examens de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité l'autorisant à porter l'appellation légalement protégée de *tapissière-décoratrice qualifiée*.

#### Intérêts et aptitudes

Une future tapissière-décoratrice doit avoir le sens des formes et des couleurs, faire preuve de goût et de sens esthétique, aimer le travail artisanal, la création décorative. Une bonne scolarité primaire ou en classes supérieures est requise. Il faut toutefois renoncer à ce métier si l'on a les voies respiratoires délicates (asthme, allergie à la poussière du crin animal et végétal), si l'on souffre facilement d'hyperhidrose ou de vertiges (travaux muraux sur échelle). L'exercice du métier exige une certaine force physique. Certaines jeunes filles seront peut-être quelque peu défavorisées sous ce rapport parce qu'elles mettront plus de temps pour effectuer certains travaux, mais elles prendront leur revanche grâce à leur habileté supérieure pour les travaux fins.

#### Après l'apprentissage

La formation de base très complète et polyvalente appelle presque forcément

une spécialisation dans l'un des domaines suivants : direction d'un atelier de meubles rembourrés, spécialisation en tentures et rideaux, décoration d'intérieur, vente, décoration de vitrines.

#### Perfectionnement

Après au moins cinq ans de pratique, de cours de perfectionnement (organisés par les associations professionnelles) et une préparation appropriée, on peut se présenter aux examens fédéraux de maîtrise. Le diplôme de maîtrise certifie des connaissances permettant la pratique autonome du métier et facilite la reprise d'un commerce. Il donne le droit de former des apprentis.

Les personnes faisant preuve de talents artistiques particuliers en dessin et en création peuvent suivre une formation d'architecte d'intérieur dans une école d'arts décoratifs (examens d'entrée). Ces études durent toutefois plusieurs années et sont d'un niveau assez élevé.

#### Associations professionnelles et organe professionnel

Association suisse des maîtres tapissiers-décorateurs et des maisons d'aménagement, Monbijoustrasse 30, 3000 Berne 23 (tél. 031 25 23 84).

Union féminine des arts et métiers, case postale 1803, 3001 Berne.

Journal suisse des tapissiers-décorateurs et du commerce de meuble.

Texte original d'Elisabeth Sigrist, Orientation professionnelle, Zurich.

Adaptation H. Bertaoud, Lausanne.

Photos de l'Association suisse des maîtres tapissiers-décorateurs, Berne.